

Sauvegarde et Défense de l'Environnement De Mandelieu la Napoule et de l'Esterel

Association déclarée en Sous-préfecture de Grasse le 10 Mai 20005 : n° 0061021504 et au JO N° 24 du 11 juin 2005 enregistré sous le n° 64

Mandelieu, le 5 avril 2007

M. Dominique Vian
Préfet des Alpes-Maritimes

Monsieur le Préfet,

Je me permets de revenir vers vous après ma lettre du 23 octobre demeurée sans réponse.

J'ai échangé plusieurs lettres avec vos prédécesseurs ainsi qu'avec le Président du Conseil général, le Député-maire de Cannes, le Maire de Mandelieu-la Napoule ; dans chacune d'entre elles je réitérais la question :

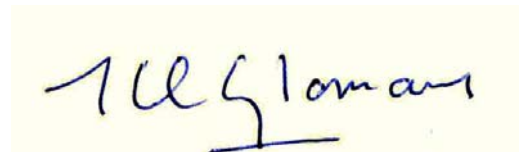
« Le projet d'un CSDU au lieu-dit « Barbossi » sur la commune de Mandelieu-la Napoule, est-il définitivement abandonné ? »

Aujourd'hui, les 2000 adhérents que je représente sont particulièrement inquiets car un P.I.G. peut toujours être imposé, dans l'urgence, étant donné la fermeture prochaine de la « décharge » de la Glacière.

Je vous saurais gré de bien vouloir me faire savoir l'état actuel du dossier.

Je vous remercie pour toute l'attention que vous accordez à la lecture de ma lettre.

Recevez, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations les plus distinguées.



Le Président de la SDEMNE
Jean-Claude GLOMAUD